



DELEG - Responsable des Ressources Humaines
Pôle Gestion et Juridique

DELEGATION DE SIGNATURE à Madame Estelle ROSTAN

Monsieur Bernard ESCALLE, agissant en qualité de Directeur Général de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° 17.022 du Conseil d'Administration du 10 avril 2017,
- Considérant que Madame Estelle ROSTAN exerce les fonctions de Responsable des Ressources Humaines – Pôle Gestion et Juridique, placée sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines,

Donne délégation à Madame Estelle ROSTAN pour signer les actes suivants :

- Les déclarations d'accident de travail, dossiers de maladie professionnelle et attestations de salaires auprès de la sécurité sociale.
- Les avenants aux contrats de travail relatifs aux congés et temps partiels parentaux.
- Les convocations à entretien préalable et toute correspondance liée à une procédure disciplinaire (hors décision de sanction).
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service n'emportant pas rupture du contrat de travail ou embauche.
- L'engagement, l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis, hors paye.

Marseille, le 19 avril 2017

La Responsable des Ressources Humaines –
Pôle Gestion et Juridique


Estelle ROSTAN

Le Directeur Général


Bernard ESCALLE

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le

20.04.17

Signature du délégataire

